



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 4

Le 12 décembre 2005


Un Noël joyeux et une heureuse année 2006!


À l'approche de la période des Fêtes, nous souhaitons à toutes et à tous un Noël d'amour, de retrouvailles et de réjouissances, de même qu'une nouvelle année remplie de paix, de beaux projets et de réussites.

Ces vœux s'adressent à tous nos élèves, à leurs parents et aux membres de leur famille, aux commissaires, au personnel de la Commission scolaire des Phares, aux nombreux bénévoles impliqués dans les écoles et les centres et finalement, à tous les membres de notre communauté.

Que ce temps de réjouissances soit pour vous une occasion de célébrer, de vous retrouver en famille, entre amis et, à l'aube de la nouvelle année, de faire le plein d'énergie pour relever de nouveaux défis!

À toutes et à tous, un très heureux temps des Fêtes!


Raymond Tudeau
Président


Paul Labrecque
Directeur général



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Conseil s'est réuni le 14 novembre dernier, à Rimouski, en ajournement de la séance ordinaire du 24 octobre 2005. La Commission scolaire a déposé ses états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2005. Ce document que nous résumons dans un texte, ce mois-ci, a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle. Un autre document intitulé « *Utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2005* » a également été adopté et déposé au Secrétariat général.

Dans un contexte de procédures régulières qui sont mises en application chaque année, le Conseil a établi un régime d'emprunts lui permettant, sous réserve

de certaines limites précises, de conclure, d'ici le 30 juin 2006, des transactions d'emprunt, afin de voir à la gestion normale de la Commission scolaire.

Le Conseil a offert ses plus sincères condoléances à madame Manon Blanchette et monsieur Robin Hamilton, ainsi qu'aux membres de leur famille, à la suite du décès de leur fils, Rémi, qui était un élève du pavillon la Source, de Les Hauteurs.

Le Conseil s'est de nouveau réuni le 28 novembre dernier. Nous avons alors appris la décision du directeur général, monsieur Paul Labrecque, de quitter ce poste le 30 juin 2006.

Le Conseil des commissaires a ouvert un concours en vue de combler le poste de directeur général de la Commission scolaire des Phares au 1^{er} juillet 2006.

Monsieur Labrecque complétera, le 30 juin 2006, un mandat de cinq ans à la Direction générale de la Commission scolaire des Phares. Il a pris la décision de prendre sa retraite après une carrière de 37 ans dans le domaine de l'éducation.

Ces cinq dernières années, monsieur Paul Labrecque a su relever d'importants défis à la direction de la Commission scolaire. Rassembleur, en travaillant de concert avec les commissaires, le personnel, les parents et les membres de la communauté, il a mobilisé tous les acteurs vers un objectif commun : la réussite des élèves. La réussite est devenue pour toutes et tous une priorité de chaque jour, à la Commission scolaire des Phares. Toujours en collaboration étroite avec le Conseil des commissaires, il a travaillé, avec succès, au redressement de la situation financière de la Commission scolaire. Assurer la relève au sein de

l'organisation et principalement à la direction des établissements a aussi constitué l'une des principales priorités du Directeur général.

Monsieur Paul Labrecque a choisi d'informer dès maintenant les commissaires de son départ à la fin de l'année scolaire afin de permettre au Conseil de disposer de tout le temps nécessaire pour la sélection de la personne qui lui succédera à la Direction générale. L'ouverture du concours et la formation du comité de sélection marquent la première étape de ce processus. Le Comité de sélection pourra compter sur le support de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui agira à titre de consultante tout au long de cette démarche.

Monsieur Labrecque a finalement fait part au Conseil de son intention de relever encore bien d'autres défis avant la fin de son présent mandat, conformément aux priorités qu'il a établies avec les commissaires en septembre 2005.

Dépôt des états financiers 2004-2005

Une bonne année... sans surprise

La Commission scolaire a terminé l'année avec un déficit d'opération de l'ordre de 300 000 \$. Toutefois, ce déficit était prévu et ne doit pas être interprété comme un déséquilibre financier ou être relié à une problématique particulière qui serait survenue en cours d'année. Ce déficit d'exercice est directement lié au fait que la Commission scolaire des Phares est allée puiser un montant de 300 000 \$ dans son surplus accumulé au cours de l'année 2004-2005 afin, entre autres, d'augmenter ses services aux élèves en difficulté. Pour rendre disponible cette somme, un déficit équivalent devait être inscrit aux états financiers de la dernière année.

La Commission scolaire des Phares est en bonne santé financière et l'année se terminant au 30 juin 2005 se solde par un surplus accumulé de 978 000 \$. Sur ce montant, une somme de 674 000 \$ est réservée pour finaliser l'aménagement du réseau de fibre optique, dont la mise en service est prévue pour septembre 2006. Par ailleurs, les centres de formation de la Commission scolaire des Phares ont un surplus accumulé de 659 000 \$, le surplus des écoles s'élève à 1 278 000 \$ alors que les services de garde dégagent un excédent de 270 000 \$.

Le président, monsieur Raymond Tudeau, est satisfait de ces performances qui placent la Commission scolaire dans une bonne situation financière, mais il précise que les surplus ne sont pas si importants qu'ils peuvent le paraître. *« Les écoles et les centres de formation ont de nombreux projets à réaliser au bénéfice des élèves. Les centres doivent moderniser régulièrement leurs équipements pour répondre aux besoins de formation qui requièrent de la technologie de pointe. Par ailleurs, le surplus des écoles est réparti pour l'ensemble de nos établissements et représente, en définitive, environ une somme de 120\$ par élève. Finalement, l'investissement majeur que représentera pour la Commission scolaire des Phares l'implantation du nouveau réseau de fibre optique permettra d'offrir à tous nos élèves, dans tous les secteurs de notre territoire, un service fiable d'Internet à très haute vitesse. »*

Les états financiers adoptés le lundi 14 novembre 2005 par le Conseil des commissaires reflètent donc une année 2004-2005 sans mauvaise surprise et une excellente gestion générale des activités.

« Partenaires dans le respect »

Pour l'amour des jeunes et du sport

L'école Langevin participe pour la première fois cette année au programme « *Partenaires dans le respect* ». Ce programme qui rappelle que la pratique d'un sport est avant tout un plaisir et qu'elle favorise le développement du jeune aux plans personnel et social, met l'accent sur le respect de soi et des autres, des biens et des règles. « *Des valeurs qui sont aussi les nôtres et dont nous faisons la promotion, dans les écoles. Le programme « Partenaires dans le respect » permet une prise de conscience et une responsabilisation de tous les intervenants : le jeune, le parent et toutes les personnes impliquées dans la pratique d'un sport* », explique le directeur par intérim de l'école Langevin, monsieur Benoît Bossé.

L'école Langevin se joint donc au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la Sûreté du Québec et à L'Océanic à titre de partenaire. Par le biais, notamment, de son programme Art-Sport-Études, l'école Langevin fait déjà la promotion du sport auprès de ses élèves. Cette année, ses équipes de basket-ball masculine et féminine, de même que l'équipe de soccer masculine participeront à ce programme. Les jeunes, les parents et les entraîneurs

seront invités à signer un engagement à l'effet de respecter les règles et d'adopter un comportement respectueux de soi et des autres.

Tous les intervenants qui signeront un engagement dans le cadre de ce programme pourront par la suite devenir des ambassadeurs dans la prévention de l'agressivité et de la violence lorsque des matchs seront disputés dans la région ou à l'extérieur. « *Il ne faut pas perdre de vue que l'enfant doit avoir du plaisir à pratiquer un sport. Nous avons tous été témoins d'incidents qui reflétaient de l'agressivité et un manque de respect entre les jeunes, les parents ou, par exemple, entre un parent et un jeune. Nous souhaitons voir diminuer de façon significative ce type de comportement.* »

La direction de l'école Langevin invite donc les élèves, les parents et les entraîneurs à collaborer pour réduire les comportements inappropriés, à dire non à la violence physique et verbale qui entoure les rencontres sportives et à contribuer à sensibiliser tous les acteurs à l'importance d'une saine pratique du sport.

Allô prof

Une aide gratuite et accessible pour les élèves du Québec

Allô prof, un organisme qui offre gratuitement des services d'aide aux devoirs et leçons à des milliers d'élèves du Québec, célèbre ses 10 ans. De plus, Allô prof vient de lancer de nouveaux outils éducatifs via le réseau Internet. Les services d'Allô prof sont donc plus que jamais accessibles aux élèves et à leurs parents.

Allô prof offre de l'aide aux jeunes qui peuvent parfois éprouver des difficultés au moment de faire leurs devoirs. Cette aide est dispensée de différentes façons : service téléphonique, bibliothèque virtuelle (fiches et sites commentés qui permettent aux élèves de trouver eux-mêmes leurs réponses et de comprendre la démarche), le courriel 24 heures, les cyberclasses (salles de classe virtuelles avec explications au tableau interactif, clavardage avec des enseignants) et finalement, les forums d'entraide.

Lancés récemment, les forums d'entraide mettent à profit une technologie sécuritaire et développée par

une société compétente qui permet à des élèves d'aider d'autres élèves. Les réponses sont ensuite validées par un enseignant. « *La technologie nous a permis de mettre de l'avant de nouveaux moyens d'aider les élèves et nous pouvons maintenant, via Internet, répondre à un nombre beaucoup plus important de jeunes* », explique le président d'Allô prof et directeur général de la Commission scolaire des Phares, monsieur Paul Labrecque.

Dans le Bas-Saint-Laurent, les services d'Allô prof sont de plus en plus utilisés. « *Nous souhaitons cependant qu'un plus grand nombre d'élèves et de parents apprennent à connaître ces services qui sont gratuits et qui favorisent la motivation scolaire* ». Depuis 10 ans, Allô prof s'est révélé un moyen efficace de lutter contre le décrochage. À l'échelle du Québec, près de 100 000 jeunes ont fait appel aux services d'Allô prof, en 2004-2005.

On peut joindre *Allô prof* en composant, du lundi au jeudi, entre 17 h et 20 h, le **1-888-776-4455** ou via le site Internet : www.alloprof.qc.ca.

Une seule adresse pour un grand nombre de services disponibles sur Internet.

La Commission scolaire a inauguré son nouvel atelier de mécanique agricole

La Commission scolaire des Phares et le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis ont inauguré officiellement le nouvel atelier de mécanique agricole le 21 novembre dernier, en présence du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Claude Béchard.

Animée par le directeur du Centre de formation, monsieur Benoît Desjardins, la cérémonie d'inauguration a permis de rassembler des commissaires et des membres du Conseil d'établissement du Centre, plusieurs employées et employés de la Commission scolaire, du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis et du Centre de formation des adultes, un groupe d'élèves du programme de Mécanique agricole, des représentants des ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la députée de Matapédia, madame Danielle Doyer, des élus de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, divers partenaires et fournisseurs du Centre de formation et de l'Atelier de mécanique agricole, de même que les représentants des médias régionaux. Le président de la Commission scolaire, des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a tracé l'historique du projet et souligné ses grandes perspectives d'avenir pour la formation en mécanique agricole et en agriculture.

Situé sur une ferme-école, à Saint-Joseph-de-Lepage, l'atelier accueille les élèves inscrits au programme de *Mécanique agricole* depuis septembre dernier. Le bâtiment construit au cours des cinq derniers mois et qui couvre une superficie de 1450 mètres carrés abrite des salles de classe, l'atelier où les élèves appliquent concrètement les connaissances acquises en mécanique agricole, des locaux administratifs et de services. La participation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la réalisation de ce projet d'envergure s'élève à 2,9 millions de dollars, alors que celle de la Commission scolaire des Phares

s'établit à 400 000 \$. La Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage a vendu les terrains à la Commission scolaire pour un montant symbolique et donné ainsi un appui déterminant au projet.

L'entrepreneur général, Entreprise Bon Conseil, a réalisé des travaux de construction pour un montant de 3,1 millions de dollars. Les architectes Proulx et Savard ont conçu les plans d'architecture, l'ingénierie de structure et d'aménagement extérieur a été confiée à BPR Groupe Conseil alors que la firme d'ingénieurs Dessau Soprin ADL était responsable des travaux pour les volets mécanique, électricité et économie d'énergie.

Véritable modèle en économie d'énergie, l'atelier utilise un système de ventilation basé sur la géothermie (utilisation de la chaleur du sol) et une roue thermique. Un mur solaire est également installé. Ces différentes mesures permettront d'amoinrir de façon importante les coûts reliés à la consommation d'énergie.

Cet atelier est le premier élément du concept d'aménagement d'une ferme-école qui aura, dans les années à venir, un rôle majeur à jouer dans le développement de l'agriculture en région. Cette ferme-école est appelée à devenir un centre d'excellence en formation agricole qui desservira le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Le programme de *Mécanique agricole* permet de former des mécaniciens spécialisés dans la réparation et l'entretien de la machinerie utilisée spécifiquement en agriculture. L'atelier de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis est déjà considéré comme un centre de référence et un dynamique milieu de formation par un grand nombre d'employeurs et ce, partout au Québec. La formation dispensée à l'intérieur du programme de Mécanique agricole répond aux attentes et aux exigences des employeurs. Le taux de placement des élèves finissants dépasse 95%.

Campagne Centraide 2005

Merci à nos généreux donateurs

La campagne Centraide 2005 a permis de recueillir 5 769 \$ à la Commission scolaire des Phares. L'objectif de 8 000 \$ n'a pas été atteint, cependant, la directrice de campagne, madame Cathy-Maude Croft, tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la collecte de fonds, à l'intérieur de notre commission scolaire. « *Chaque don est important, quel que soit le montant versé. Centraide apporte un soutien concret à des organismes qui agissent directement auprès des personnes plus démunies de notre milieu. Un grand merci, donc, à tous les employés et employées qui ont souscrit généreusement à la campagne Centraide, cette année. Nous comprenons aussi que le contexte*

actuel, dans le secteur public, peut entraîner des situations économiques plus difficiles ».

Madame Croft tient également à souligner la contribution exceptionnelle de madame France Caron, secrétaire de gestion au Centre administratif, qui a effectué un très important travail tout au long du déroulement de la campagne à la Commission scolaire. Merci également à monsieur Guillaume Proulx, qui a apporté son support et son expertise dans le domaine de l'informatique.

Pro-Jeune-Est présentera deux cabarets et un casino

La 8e édition du *Cabaret-Casino* de Pro-Jeune-Est aura lieu le samedi 28 janvier 2006, à 20 h, à l'école Paul-Hubert. Pro-Jeune-Est innove également, cette année, en présentant de nouveau, le lendemain, soit le dimanche 29 janvier, le spectacle *Cabaret*. Ce deuxième spectacle qui débutera à 14 h, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert, s'adressera à toute la famille. Cette décision de présenter le spectacle *Cabaret* samedi soir et dimanche après-midi a été prise pour permettre à un plus grand nombre de

gens d'assister aux représentations. L'an dernier, près de 700 personnes avaient participé au *Cabaret-Casino*.

Le Cabaret rassemblera cette année, samedi et dimanche, près d'une quarantaine d'artistes, musiciens et chanteurs de la région. Samedi soir, après le *Cabaret*, le *Casino* rassemblera des centaines de joueurs à la Cafétéria. Tous les profits de l'événement seront remis à Pro-Jeune-Est. Pour se procurer des billets, on compose le 724-3516.

Interprète gestuelle à la C.S. des Phares

Renée Amiot lance un 8^e roman

Enseignante en éducation physique puis interprète gestuelle auprès d'élèves malentendants à la Commission scolaire des Phares, madame Renée Amiot est une auteure très prolifique. Elle lançait récemment, dans le cadre du Salon du livre de Rimouski, son 8e roman!

Renée écrit depuis plus de 20 ans. Elle a d'abord publié plusieurs romans d'aventure dédiés aux jeunes lecteurs. Par la suite, elle a écrit trois romans fantastiques pour un public adolescent, dont *La face cachée de la lune*. Finalement, en 2003, elle publiait *Hedn* qui nous raconte l'histoire d'une personne âgée qui doit quitter sa maison et son milieu pour se diriger vers une résidence spécialisée... et non sans douleur. Avec *Hedn*, l'auteure abordait le roman psychologi-

que qui s'adressait à la fois aux adolescents et aux adultes.

Le plus récent ouvrage de madame Amiot, *Parties, les oies*, est un roman psychologique et un récit sur le deuil. L'auteure précise avoir puisé dans sa propre expérience du deuil pour écrire ce livre. « *Je me suis inspirée de ce que j'ai vécu après le décès de ma mère. Dans le livre, les circonstances sont différentes mais les émotions ressenties, la douleur et la guérison empruntent des chemins semblables.* » *Parties, les oies* propose une compréhension de l'expérience ultime de la vie qu'est la mort mais cet ouvrage s'attache avant tout à la vie. *Parties, les oies*, publié aux éditions Médiaspaul, est actuellement disponible en librairie.

À l'école Saint-Jean

« *Au bout de mes rêves* »

Une cinquantaine d'élèves de l'école Saint-Jean, à Rimouski, participeront à un grand spectacle de chansons et de danse le dimanche 18 décembre, à 14 h, au gymnase de l'école. Les jeunes et la coordonnatrice, Jenny Lévesque, assistée en danse par Marie-Ève Chénard, ont investi des centaines d'heures, depuis septembre dernier, dans la préparation de ce spectacle.

Une trentaine d'élèves du groupe vocal et de la troupe de danse participeront au spectacle sur scène, alors qu'une vingtaine de leurs jeunes collègues des 1^{re} et 2^e secondaire s'impliqueront dans le volet technique. Sur le thème « *Au bout de mes rêves* », le programme de cette revue musicale sera constitué en très grande partie de chansons francophones. Les jeunes artistes offriront notamment des chansons d'Isabelle Boulay, Marie-Chantal Toupin, Zachary Richard, Mélanie Renaud, Star Académie. En finale, les anciens élèves de Jenny Lévesque (qui fréquentent majoritairement, maintenant, l'école Paul-Hubert) la rejoindront sur scène pour interpréter la célèbre chanson de Patrick Bruel « *Place des grands hommes* ».

Dans sa conception originale, cette revue musicale intègre des chanteurs et chanteuses, des choristes et des membres de la troupe de danse. Ce spectacle qui attirera certainement un grand nombre de parents est également ouvert au grand public. « C'est un spectacle de grande qualité. Les jeunes y ont investi beaucoup de travail et d'énergie. Cette année, les membres du public pourront également danser », explique Jenny Lévesque.

Les billets sont disponibles auprès des élèves participants, mais il est également possible de s'en procurer à l'avance, au coût de 4\$, en communiquant directement avec l'école Saint-Jean, au 724-3381. Des billets seront également en vente à l'entrée, le jour du spectacle.

Tous les profits de l'événement seront réinvestis dans l'organisation de prochains spectacles. Ces activités musicales et artistiques sont une source importante de motivation pour les élèves qui participent ou assistent au spectacle qui se déroule maintenant sur une base annuelle.

Ensemble Antoine-Perreault

Plus de 150 artistes en concert

Airs traditionnels du temps des Fêtes, musique populaire, classique, sacrée, swing et musique du monde : voilà un cocktail qui saura plaire à un public de tous les âges le dimanche 18 décembre, à 19 h 30, à l'église de Saint-Robert. L'Ensemble Antoine-Perreault est composé de musiciennes et musiciens de la région qui, pour plusieurs, sont aussi des enseignantes et enseignants, membres du personnel cadre et du personnel de soutien de la Commission scolaire des Phares. De plus, avec la présence de plusieurs chorales, le spectacle inclura cette année la participation de nombreux élèves.

L'Ensemble Antoine-Perreault mise une fois de plus sur la qualité et la diversité en proposant au public un programme varié. Une centaine de choristes, jeunes et adultes, se joindront aux musiciens de l'ensemble pour créer une atmosphère féérique du temps des Fêtes. Ces voix se composeront des chorales de Saint-Robert, Sacré-Cœur et Sainte-Odile, de

même que des jeunes du programme d'enrichissement musical de l'école Sainte-Agnès.

Sous la direction de monsieur Renaud Bouillon, ce concert offrira des pièces et des chants connus du public, mais également quelques nouveautés. Les chorales seront dirigées par mesdames Jacynthe Côté, Denise Ducharme, Francine Ross, Myriam Desrosiers, Jovette Taillefer et messieurs Henri Adant et Rémi Martin.

Une bonne partie des profits de ce concert présenté en collaboration avec le Conservatoire de musique de Rimouski sera remise à des organismes de bienfaisance. L'admission générale est de 12\$ mais les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte seront admis gratuitement. On peut se procurer des billets auprès des membres de l'ensemble ou des chorales ou directement à l'entrée, le soir du concert.